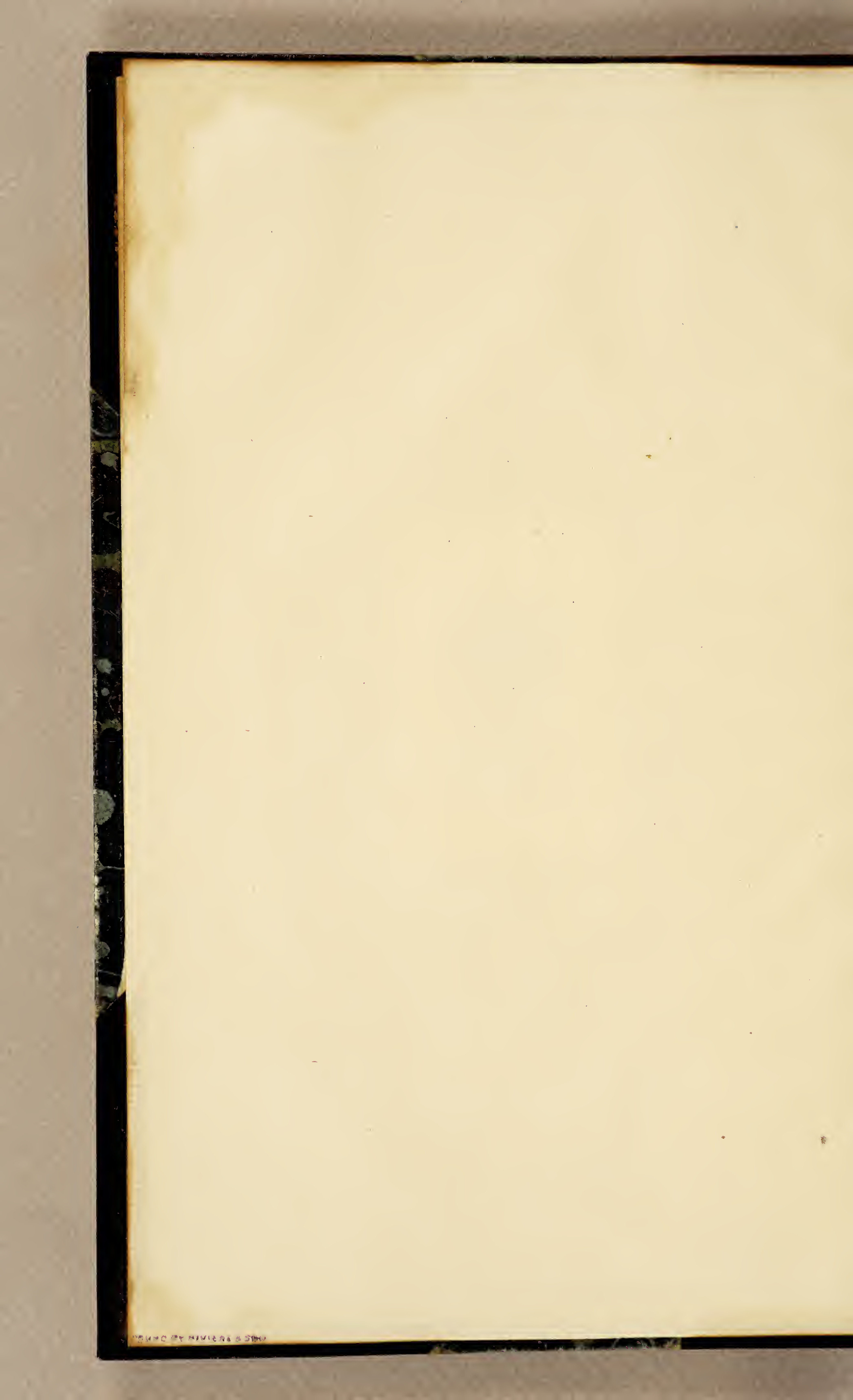



AMICO





NOUVELLE ALLIANCE

A PROPOSER

Entre les Républiques Françaiſe & Américaine.

Par DUCHER.

Il n'y a dans les Etats-Unis de l'Amérique ni *roi*, ni nobleſſe héréditaire, ni clergé poſſeſſeur d'immeubles, ni *ſaint-ſacrement* national. La liberté de conſcience ne ſeroit pas entiere, ſi un culte quelconque étoit ſalarié par les Etats. La terre, non flétrie par la féodalité, y eſt auſſi franche que l'homme y eſt libre.

Les *payſans* américains m'ont fait ſouvent la queſtion ſuivante : *Eſt-il vrai qu'en France, on ſe confeſſe ?*

Hélas ! l'Aſſemblée conſtituante avoit chargé le peuple françois de payer annuellement 77 millions pour des confeſſeurs *ſermentés*, & environ 66 millions pour des confeſſeurs, *non-ſermentés* : total 143 millions. C'étoit un article

conſtitutionel!..... Le ſcandale de la *liſte* d'un culte, preſque égale à la totalité des dépenſes ordinaires de la guerre & de la marine, va ceſſer. Un nouvel ordre de choſes nous donnera un nouveau trait de reſſemblance avec les Etats-Unis. Bientôt les prêtres en France feront, comme ceux des différentes ſectes religieuſes dans ces Etats, payés par ceux qui ont *ſouſcrit* librement pour leur faire un traitement annuel. Les prêtres deviendront réellement utiles dans les campagnes, en enſeignant à lire & à écrire. Ce n'eſt pas là le principal objet pour lequel les Américains applaudiront à l'érection de la France en République.

Les citoyens des Etats-Unis, en obſervant attentivement toutes les grandes puiſſances de l'Europe, ſeront convaincus qu'il n'en eſt aucune dont la proſpérité & l'alliance doivent les intéreſſer autant que celles de la France. Les liens du ſang ou de l'affinité, & l'identité de langage, donnent des affections particulieres. Les cauſes de l'amitié entre individus, ſont auſſi variées que celles de l'amour, & ont l'inſtabitité des paſſions. Les traités entre *individus ſouverains* ne naiſſent pas l'intérêt des peuples. Toujours diviſés ou conjurés, les peuples ſont également victimes de leurs ligues ou

de leurs querelles ; mais entre deux peuples libres & éclairés, lorſqu'il y a de puiſſans motifs pour s'unir, l'alliance reſpectivement deſirée obtient un aſſentiment général, & devient un nœud autant indiſſoluble que les plus grands intérêts peuvent l'être. La ſimilitude des principes conſtitutionnels invite les Français & les Américains à ſe ſecourir pour les conſerver ; ils ont le même ſouverain, les droits de l'homme.

Il y a dans les Etats-Unis une ariſtocratie naiſſante dont les vrais américains ſont alarmés. L'Angleterre & l'Eſpagne ſont leurs voiſins dans le Continent de l'Amérique. L'Angleterre retient les *poſtes des frontières*, & l'Eſpagne n'ouvre pas la navigation du Miſſiſſipi, nonobſtant les ſtipulations des traités de 1783, en faveur des Américains. Le Canada a reçu depuis peu une conſtitution quaſi britannique, un ſénat héréditaire, une chambre très-baſſe, & un gouverneur avec un *veto*. La Floride & les vaſtes contrées à l'oueſt du Miſſiſſipi, ſont entiérement Eſpagnoles. La liberté américaine a donc des ennemis ſur les limites de ſon territoire ; on aſſure même qu'il exiſte dans l'intérieur quelques habitans dont les opinions different peu de celles de nos ci-devant grands & petits ſeigneurs.

Louis XVI, despote, s'étoit uni avec l'Espagne contre Georges III, pour assurer aux Américains le républicanisme, qui n'étoit pas alors en France, & dont on est encore bien éloigné à Madrid. Louis XVI, roi constitutionnel, auroit encore pu se liguer avec Georges III & avec l'Espagne, pour monarchiser le nouveau monde; cette conjuration n'eût été ni plus difficile, ni moins odieuse que la coalition de la Prusse & de l'Allemagne contre la France.

Français, Américains, soyez unis; répondez-vous réciproquement de votre existence politique, de la constitution que vous vous êtes donnée, de la totalité de vos possessions. Votre intérêt national vous le commande dès à présent; le bonheur des générations futures dépend peut-être d'une alliance plus ou moins prochaine entre vous. *Que* la souveraineté des peuples soit garantie dans les deux hémisphères, par les deux premiers peuples du monde, & l'Europe sera libre. La nouvelle constitution générale des Etats-Unis garantit à chaque Etat de l'union une forme républicaine de gouvernement, & protection contre toute invasion étrangere & insurrection intérieure. Si les républiques française & américaine se jurent so-

ſolennellement une ſemblable garantie, tous les tyrans ſeront anéantis.

Une plus grande ſûreté pour le maintien des conſtitutions & la conſervation des territoires, ne ſera pas pour les républiques françaiſe & américaine le ſeul avantage qui réſultera de leur alliance Le commerce des Américains recevra un accroiſſement qui ſera une des baſes les plus ſolides de leur force nationale. Leur pavillon n'eſt point admis dans les îles anglaiſes & eſpagnoles de l'Amérique. Les importations des Etats-Unis dans ces Colonies, ne peuvent y être faites que par des bâtimens anglais ou eſpagnols. Les Anglais en Europe, ne conſomment pas le cinquieme des denrées qu'ils y importent des Etats Unis. Le commerce eſt *actif* au profit des Américains, en France, et ſurtout dans les îles françoiſes; il eſt pour eux une compenſation du commerce *paſſif* dans les ports de ces Etats, au profit de l'Angleterre Un acte de navigation décrété réciproquement entre les deux républiques, ſera le produit de leur nouvelle alliance, & angmentera leur commerce maritime. Leurs armateurs commenceront à jouir des profits que leur ôtent des navigateurs intermédiaires. La navigation étant indirecte entre les deux

empires, les rapports entre les individus seront plus intimes & plus fréquens.

Quelle est la nation qui peut consommer une plus grande quantité des productions des Etats-Unis, soit en Europe, soit dans les Indes occidentales? la France.

Avec quelle nation les Américains auront-ils plus de profits de navigation ou du frêt de leurs productions, qui est environ moitié de la valeur de plusieurs? avec la France.

Quelle nation peut fournir à meilleur marché les denrées ou marchandises que les Américains ne récoltent ou ne manufacturent pas? la France.

Les Etats-Unis doivent donc être liés commercialement avec la France, plus qu'avec aucune autre nation. Les plus grands, les plus chers, intérêts doivent donc déterminer les deux républiques à former entre elles un pacte national pour se garantir territoire, indépendance, républicanisme & commerce.

Les Français veulent être libres, & déclarent qu'ils ne feront jamais le guerre contre

la liberté d'aucun peuple; pourquoi ne trouveroient-ils pas dans l'affection des peuples, le dédommagement de la haine que leur ont vouée les rois? La dette de l'ancienne servitude des Français sera totalement acquittée par la vente des biens de la couronne, du clergé & des émigrés; la république auroit-elle à supporter la plus longue des guerres, les ressources pécunaires ne manqueront point au courage : si tous les Français sont soldats, toutes les propriétés particulieres sont la fortune publique.

Si la France n'a point de guerre maritime à soutenir, elle peut seule résister aux attaques combinées de toutes les puissances territoriales de l'Europe : & vous, Citoyens des Etats-Unis, vous jouirez de la paix; vos bâtimens continueront de porter en France & dans ses Colonies les denrées & productions de la terre où vous avez si courageusement combattu pour votre liberté; mais si l'Angleterre & l'Espagne nous attaquent, un grand danger vous menacera alors vous-mêmes : gardes américaines de tous les Etats, armez-vous alors, marchez aux *postes des frontières*; ouvrez la navigation du Mississipi, les Français de la Louisiane & du Canada combattront

avec vous ; navigateurs des États du Nord, Boſtoniens, marins intrépides, ce ſera le moment de vous venger d'avoir été depuis la paix exclus des Iſles anglaiſes & eſpagnoles, avec autant de hauteur que d'injuſtice. Elevons au même inſtant ſur tous nos vaiſſeaux les pavillons des deux Républiques, nous triompherons de tous les ennemis de notre mutuelle indépendance.

Signé, DUCHER.

20 Septembre 1792, l'an premier de la République Françaiſe.

